

ÉDITORIAL



Tripler le nombre de sites professionnels

Il existe en France 4 500 déchetteries communales et 500 sites privés pour les professionnels du BTP.

Il faut dans 5 ans 1 000 sites pro. Il faut dans 10 ans 1 500 sites pro pour obtenir un véritable maillage des territoires.

Pour y parvenir, les collectivités locales doivent permettre l'ouverture de sites professionnels dans leurs zones d'activités (2 000 m² pour un espace artisan, 20 000 m² pour un centre de tri ou une plateforme de recyclage).

Les professionnels doivent s'engager à respecter :

- les réglementations ICPE
- les règles d'urbanisme (10 % d'espaces verts, ...)
- les démarches qualité (ISO 9001, Qualirecycle, Charte Artisan Engagés Déchets, ...).

Ils sont prêts à doubler en 5 ans et tripler en 10 ans le nombre de sites privés pour accueillir les déchets et les déconstructions du BTP.

Claude PRIGENT,
Président

Le 22 janvier, YPREMA a signé la Charte Artisan Engagé Déchets



M. Olivier DRILLON, gérant de l'entreprise **AREDEC'O,** spécialiste de la rénovation et de l'aménagement d'intérieur, sur le secteur de Paris, Val de Marne et Seine-et-Marne, est client de l'Espace Artisan YPREMA de Lagny-sur-Marne depuis maintenant 5 ans et a accepté de répondre à nos questions.

Quelles prestations proposez-vous à vos clients ?

AREDEC'O réalise des prestations telles que la plomberie, l'électricité, la peinture ainsi que l'installation de cuisine et salle de bains.

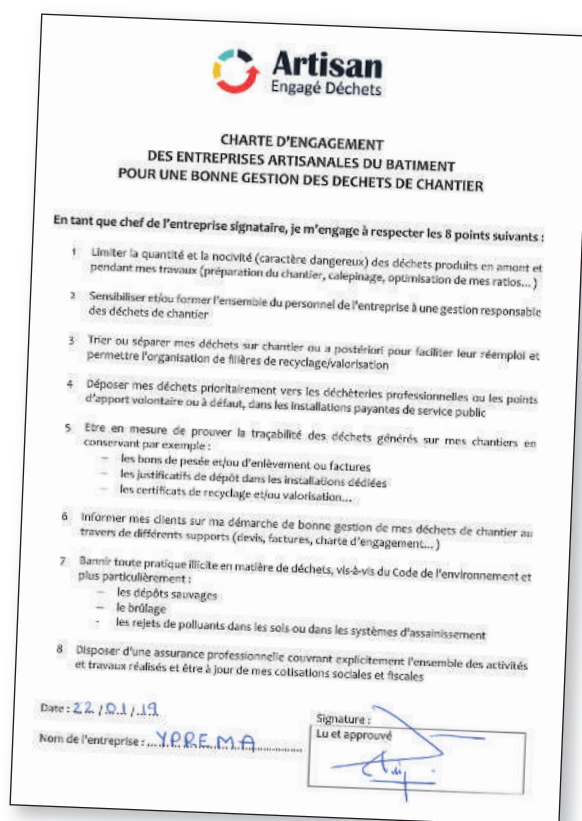
Ma clientèle est principalement constituée de particuliers, situés autour de notre dépôt (environ 70 km autour de Torcy).

Comment présentez-vous à vos clients le fait de venir dans une structure comme l'Espace Artisan YPREMA ?

Mes devis incluent le coût d'évacuation des déchets produits. Mes clients en sont informés, et nous nous chargeons de toute la partie administrative.

Le fait de venir à l'Espace Artisan me permet de prouver la traçabilité des déchets grâce aux documents qui me sont transmis (BSD*, bon de pesée,...).

La prestation étant payante, cela n'a-t-il pas été un frein à votre volonté d'évacuer vos déchets vers des centres



agréés ?

Non, les tarifs pour déposer mes déchets ne sont pas un frein à ma venue, car ce site m'offre une plus grande souplesse dans la gestion de mon activité. La proximité du site par rapport à mon dépôt, ainsi que la plage horaire proposée me permettent de déposer mes déchets à tout moment de la journée.

Le plus important pour moi est de pouvoir disposer de sites tels que l'Espace Artisan, au plus proche de mes chantiers.

*Bordereau de Suivi de Déchets

➤ Eco-quartier / matériaux recyclés : un duo gagnant !

Situées dans le quartier Sycomore, des constructions durables et exemplaires font leur apparition. À l'est de Bussy-Saint-Georges (77), dans le quartier des Cents Arpents, la résidence « Les Naturelles » est en cours de construction, cette dernière accueillera 47 maisons. À terme, ce sont 4 500 logements prévus dans cet éco-quartier aménagé par EPAMARNE.

La société UETP, attributaire du lot VRD, fidèle utilisatrice de matériaux recyclés, a fait appel à YPREMA pour la fourniture des matériaux sur son chantier. C'est tout naturellement qu'elle a décidé de mettre en œuvre l'URBASOL (limons traités à la chaux). En effet, le terrain naturel nécessitait d'être réhaussé de 50 cm à 60 cm. C'est ainsi que près de 3 000 tonnes d'URBASOL ont été mises en œuvre.



Terrain à niveau après mise en œuvre de l'Urbasol

Notre matériau convenant parfaitement pour ce type d'utilisation, l'emploi de matériaux recyclés sur les éco-quartiers est une évidence !

Maître d'ouvrage : LES CONSTRUCTEURS PARISIENS • Maître d'œuvre VRD : URBACITE AMENAGEMENT

➤ Le béton n'a pas peur de l'eau !

Grâce à nos centrales installées en bord de Marne : Bonneuil-sur-Marne (94) et Lagny-sur-Marne (77) et en bord de Seine : Gennevilliers (92), la voie fluviale, plus couramment utilisée pour la livraison de matériaux, peut également se révéler judicieuse pour les opérations de déconstructions.

La voie fluviale est adaptée au transport des marchandises de natures très diverses. Elle est un atout économique notamment pour :

- la logistique (urbaine / import / export)
- le BTP (production et vente de matériaux)
- les éco-activités (déblais, matériaux destinés au recyclage)
- les transports exceptionnels.

La reconfiguration urbaine du centre ville de Vitry-sur-Seine (94) jusqu'aux berges de Seine, a nécessité la déconstruction des ouvrages d'amarrages dont l'ancienne roue à charbon de la centrale EDF. Ce ponton provient du chantier de réaménagement du Port de Vitry-sur-Seine, qui s'inscrit dans le cadre du projet de territoire dont bénéficiera le secteur des Ardoines.

L'entreprise ETPO a fait appel à YPREMA, pour effectuer son déchargement sur notre plateforme de Bonneuil-sur-Marne.

Avec l'augmentation et la densification du trafic routier, l'implantation des sites YPREMA en bord de voie d'eau devient stratégique pour nos clients.



Ponton avant sa déconstruction



Déchargement de la péniche

Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre : PORT AUTONOME DE PARIS - Direction de l'aménagement - Département de l'Équipement et de l'Ingénierie

YPREMA sur la ligne de départ !

Les travaux de la Ligne 16 sont désormais lancés ! Le groupement titulaire de la ligne 16 lot 1 est : Eiffage Génie Civil, mandataire du groupement composé de RAZEL Bec, Eiffage Rail, TSO (NGE) et TSO Caténares. Les travaux de constitution des plateformes ont été menés par le groupement sous-traitant de terrassiers composé de Eiffage Génie Civil établissement Fougerolle Ballot et Capocci.

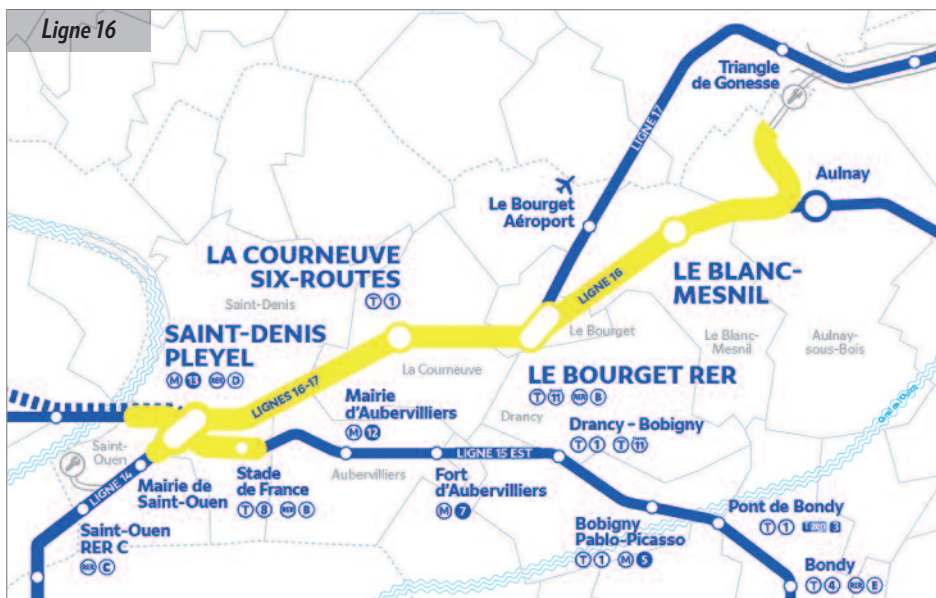
Les chiffres de ce chantier sont impressionnants, ils symbolisent à eux seuls le caractère exceptionnel de ce lot du Grand Paris Express, qui d'ici 2024 verra :

- la création de cinq nouvelles gares : Stade de France, La Courneuve Six-Routes, Le Bourget RER, Le Blanc-Mesnil et Saint-Denis Pleyel,
- le forage de 6 tunneliers en actions entre Saint-Denis Pleyel et Clichy-Montfermeil,
- l'excavation de 2,6 millions de m³ de terres,

pour un montant total du marché de 1,840 milliard d'euros.

Eiffage Génie Civil aura en charge la création de la plus grande gare du Grand Paris Express située à Saint-Denis Pleyel. Cette dernière permettra de desservir les lignes 14, 15, 16 et 17.

Les délais extrêmement courts, pour la réalisation de ce chantier d'exception, ont précipité les premiers travaux préparatoires. Nos matériaux ayant déjà été validés sur différents lots du Grand Paris Express (notamment la ligne 15 sur le lot T2A : Vitry Centre – Créteil L'Échât et T2B : Saint Maur Créteil – Bry Villiers Champigny), nous avons pu être réactifs et mettre à disposition les quantités nécessaires pour le démarrage du lot Le Bourget avec la livraison de plus de 7 000 tonnes sur 7 jours – de Grave de Béton Concassé 0/31,5 et de Grave de Béton Concassé 0/63 pour la réalisation de la 1^{re} plateforme de stockage. Puis c'est au tour du lot Saint



Denis Pleyel d'être alimenté en matériaux recyclés, pour le même type d'utilisation.

Les matériaux ont été mis en œuvre sur une épaisseur comprise entre 0,50 m et 1 m, avant le coulage d'une dalle béton de 30 cm.

Yves PRIGENT : l'ADN d'un entrepreneur

YPREMA est si bien installée dans le paysage des travaux publics que rares sont ceux qui s'interrogent sur la signification de cet acronyme. C'est là pourtant que l'entreprise plonge ses racines : si RE pour recyclage et MA pour matériaux vont de soi, qu'en est-il des deux premières lettres ? Elles sont là pour Yves Prigent, le créateur et dirigeant de la société éponyme YVES PRIGENT SA. Faire figurer ses initiales dans ce nom n'était que justice : c'est lui qui est à l'origine de cette idée inédite de recycler les matériaux de déconstruction en matériaux routiers.



UN VISIONNAIRE

Cette idée de bon sens, il l'avait portée contre vents et marées depuis le début des années soixante-dix : les choses n'étaient pas mûres alors, la viabilité économique du projet loin d'être assurée, et il avait sagement attendu des temps plus propices pour y revenir, dix ans plus tard, même si personne encore n'y croyait.

Car c'était un visionnaire. Il avait cette capacité d'anticiper, d'imaginer et surtout d'oser. Oser quitter sa Bretagne natale pour Paris et y développer son entreprise de terrassement malgré les obstacles. « J'ai eu la chance de ne pas vouloir aller à l'école, s'amusait-il à dire. De 14 à 25 ans, j'ai travaillé à la ferme, avec mon père. Et là, j'ai appris beaucoup de choses en travaillant la terre... des fermes ! » Encore fallait-il prendre conscience de ces compétences et les transposer dans un monde urbain, en franchissant le pas de la création d'entreprise. Mais il aimait relever les défis et avait le goût du risque.

UN HOMME DE SOLUTIONS

Cette capacité à imaginer allait de pair avec une curiosité technique éton-

nante. Il faisait toujours en sorte d'être en avance sur les autres en disposant de matériel intégrant les dernières avancées techniques. Ainsi du premier concasseur de l'entreprise qu'il était allé chercher en Lorraine : l'investissement était colossal — ici encore, il fallait oser ! Et quand l'outil n'existait pas, on l'inventait ! En 1979, ils avaient ainsi créé la première caméra d'inspection des canalisations qui fonctionnait avec un moteur d'essuie-glaces et une caméra vidéo.

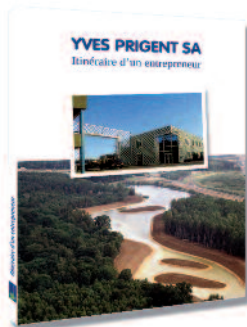
Il comprenait rapidement les problèmes techniques et y apportait des réponses ingénieuses : « Les chantiers

problème comme le sien et tentait de le résoudre ». Ce sens inné du service se conjugait avec son intelligence relationnelle.

UN ENTREPRENEUR DANS L'ÂME

Tout cela avait contribué à forger sa réputation, du milieu des grands donneurs d'ordre à celui des sous-traitants. Efficace, fiable, proche de ses salariés et soucieux de leur bien-être, cet homme à la bonne humeur communicative « était un entrepreneur dans l'âme¹. C'est lui qui m'a appris comment développer une entreprise », explique son fils Claude, Président d'YPREMA.

Le 18 novembre dernier, Yves PRIGENT s'est éteint des suites d'une longue maladie contre laquelle il a lutté avec cette même détermination et cette même foi dans l'avenir qui l'avaient poussé en avant sa vie durant. Mais sa vision, son dynamisme, ses capacités d'invention continuent à vivre au sein d'YPREMA : un héritage précieux que l'entreprise s'emploie à faire fructifier depuis trente ans.



sont tous faits d'astuces ! », expliquait-il. « Il s'intéressait à vous, à votre problème, rapportait l'un de ses clients. Il s'appliquait à rendre service le plus qu'il pouvait, en se décarcassant avec beaucoup d'intelligence. Il prenait votre

1 - Son parcours qui a valeur d'exemplarité est repris dans l'ouvrage YVES PRIGENT SA — Itinéraire d'un entrepreneur, paru en 2011.



Suivez-nous sur



SIÈGE SOCIAL

7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne cedex
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74
Mail : siege.idf@yprema.fr

AGENCE QUIMPER

27, rue de Bel Air • ZA de Bel Air N°1
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59 • Fax : 02 98 94 74 53
Mail : agence.quimper@yprema.fr



www.yprema.fr

YPREMA Matériaux : Directeur de la publication : Claude Prigent YPREMA et Maquet Ye : comvis79 Y Cr dits photos YPREMA / Ric Morency Imprimé en 1000 ex sur papier pierre par Cloître : 02 98 40 18 40